

POUR UNE THEORIE
MARXISTE DE LA REGULATION
CAPITALISTE ET DE L'INFLATION

par

A. LIPIETZ DU CEPREMAP
(Paris)

Cet exposé présente la première partie de la recherche "Approches de l'Inflation : l'exemple français", à laquelle ont participé également R. BOYER et R.M. GELPI - BURGUES.

Dans cette première partie, nous voulons produire une théorie de l'inflation, c'est-à-dire une théorie rendant compte de l'évolution générale du niveau des prix-nominaux. Une théorie explicative aussi bien pour l'inflation classique de "boom", celle qui accompagne l'emballement général de la production, que pour l'inflation de "crise", cette anomalie apparue à la fin des années soixante, d'abord désignée sous le nom de "stagflation", puis, quand la stagnation s'est transformée en récession, de "slupflation".

Et pour cela, nous entendons nous appuyer sur la théorie économique de Karl Marx. Un tel projet peut surprendre. Marx, c'est connu, a produit une théorie de la valeur, c'est-à-dire de la mesure des marchandises en temps de travail abstrait. Il a produit une théorie des tendances régissant les différents éléments dans lesquels se décompose la valeur. Il n'est pas connu pour avoir produit une théorie des prix nominaux, de l'expression de cette valeur en monnaie. En réalité, Marx donne de nombreux éléments sur ce problème dans son oeuvre maîtresse, "Le Capital". Mais à chaque fois, il s'interrompt : "*Ceci sera traité dans le chapitre sur la concurrence*". Chapitre qui aurait dû devenir le Livre VI de son oeuvre. Or Marx n'en a écrit que quatre, et encore les trois derniers (en comptant comme Livre IV les "Théories sur la plus-value") étaient laissés à l'état de brouillons.

Passer de la valeur aux prix nominaux, c'est un peu tenter de combler cette lacune.

Pour celà, il faut bien comprendre comment le prix nominal exprime une pluralité de rappports, fondamentaux et secondaires, du mode de production capitaliste. Non seulement il les "exprime", mais il joue un rôle actif dans la résolution de ces "contradictions" que constituent chacune de ces rapports, et les rapports qu'ils ont entre eux.

"Contradiction" : nous comprenons ce mot dans le sens de la logique dialectique, telle qu'elle s'est forgée en compétition avec la logique formelle d'Héraclite à Hegel en qui elle trouva son accomplissement, et tel que Marx et ses successeurs (en particulier Mao Tsétoung), l'ont utilisée dans le cadre de l'option matérialiste qui était la leur. Pour les dialecticiens, la réalité est en effet un tissu de rapports, et ces rapports sont des contradictions. Chaque contradiction constitue une unité, unité qui est le résultat d'une tension et d'une lutte entre deux "pôles", "moments", ou "éléments" de la contradiction. Contrairement à la logique formelle, la dialectique ne part pas des éléments pour les "mettre en rapport", elle part des rapports (unités de base) pour en définir les éléments.

De cette unité et de cette lutte au sein de la contradiction, elle déduit à la fois la pérennité du rapport (sous certaines conditions) et le mouvement de ses éléments.

Et la totalité elle-même est rapport de rapports, contradiction de contradictions. Marx a montré l'autonomie des différents rapports coexistant au sein du tout, introduisant une nouvelle dimension à l'infinité de la complexité de rapports.

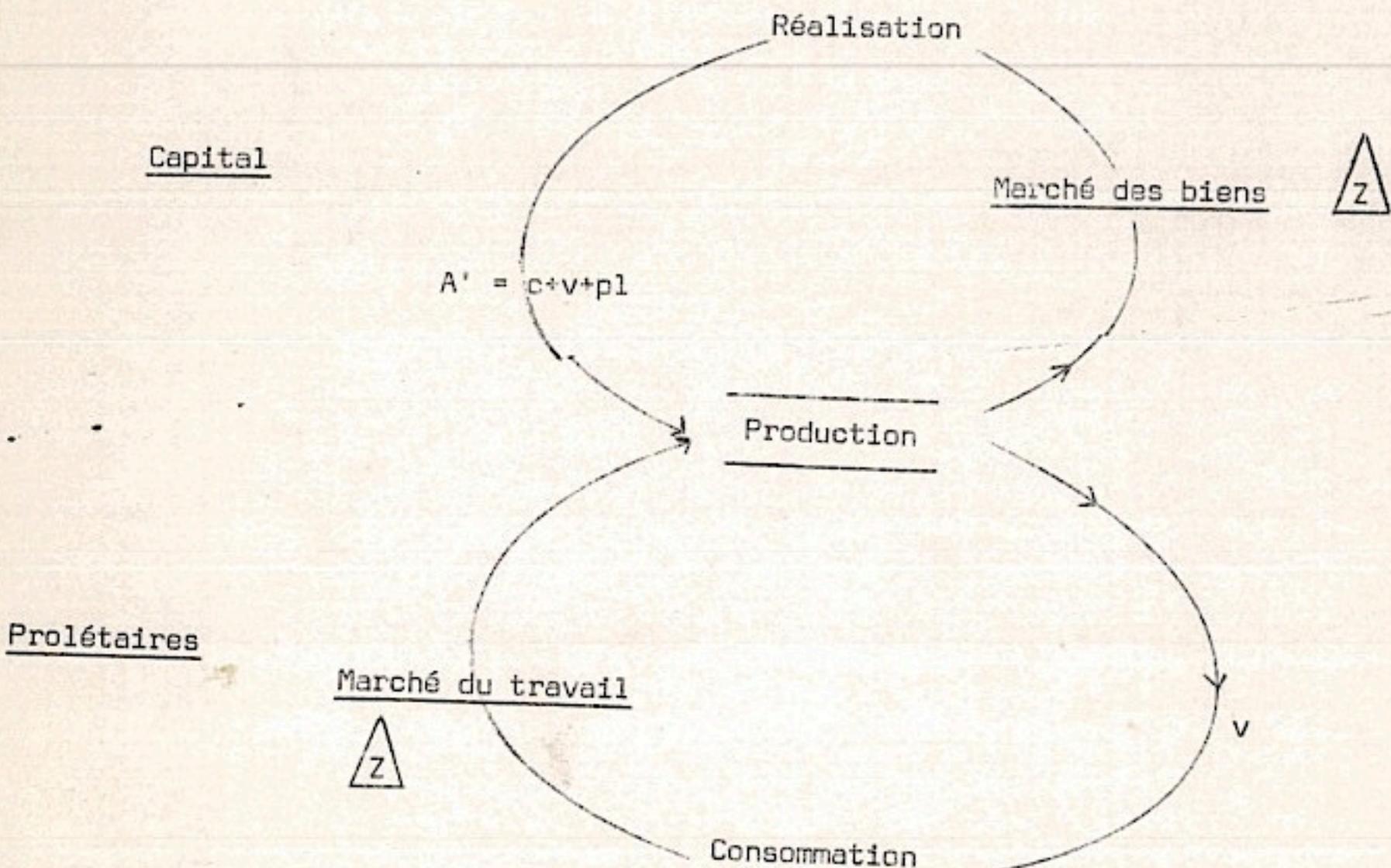
Les "prix" sont la forme dans laquelle certaines de ces contradictions peuvent se mouvoir. En réfléchissant sur ce point, nous serons amenés à préciser ce que signifie la lutte entre deux aspects d'une contradiction économique, et préciserons pour cela peu à peu la notion de régulation. D'une façon très générale, la régulation est la façon dont se reproduit l'unité d'une contradiction à travers la lutte de ses éléments, ou encore, la manière dont la tendance de la structure s'impose comme loi d'évolution coercitive à chacun de ses éléments.

Et aussitôt nous serons, sur chaque cas examiné, amenés à concevoir deux formes de régulation, que nous désignerons par les qualificatifs de "concurrentiel" et "monopoliste".

La méthode d'exposition consiste à introduire d'abord un par un, chapitre après chapitre, les rapports de production constitutifs du mode de production capitaliste, en étudiant à chaque fois les formes d'unité et de lutte entre leurs éléments, ainsi que l'effet de chaque nouveau rapport introduit sur la combinaison déjà construite. C'est la première sous-partie de notre réflexion.

Dans le premier chapitre, nous partons de ce que "le travail social s'y présente comme somme de travaux privés, exécutés indépendamment les uns des autres", contradiction qui se résoud dans l'échange, d'où la valeur, l'argent, et les prix. A ce stade, le mode de production est tout simplement marchand.

Dans le second chapitre, nous introduisons la séparation des producteurs directs des moyens de production, appropriés par la classe des "capitalistes" :
 mode de production est alors caractérisé comme capitaliste. Mais dans ce chapitre, nous nous en tenons au caractère formel de cette séparation, qui se traduit par le salariat. Nous montrons alors comment ce second rapport détermine une partition sur l'espace de la valeur (théorie de la plus-value), et comment à travers les rapports marchands se reproduit cette séparation. C'est la notion de "double moulinet" introduite par Marx, que l'on peut schématiser de la façon suivante :



D'ores et déjà, on peut avoir une idée de la différence entre deux types de régulation. Ou bien le "saut périlleux" que constitue la réalisation de la marchandise n'est pas garanti, c'est-à-dire que la marchandise n'est passocialement validée a priori : c'est la régulation concurrentielle. Ou bien il l'est, la production est socialement prévalidée, mais alors la contradiction de l'économie marchande se traduit par une tendance à la dévalorisation de la monnaie : c'est la régulation monopoliste. Une de ses conditions nécessaires est la contractualisation du salariat.

Dans le troisième chapitre, nous étudierons comment cette séparation (du producteur de ses moyens de production) s'introduit et se développe au cœur du processus productif : comment, en même temps que celui-ci se "socialise", s'approfondit la dépossession du travailleur. Et nous en tirons les conséquences : la tendance à la "révolutionnarisation" permanente du système des valeurs, et les grandes lois dynamiques du mode de production capitaliste, en particulier la tendance à la hausse de la composition organique du capital (qu'il faut mesurer par $\frac{c}{v+pl}$) d'où se déduit la tendance à la baisse du taux de profit.

Dans ce chapitre comme dans le précédent, c'est la loi de la valeur qui agit comme loi coercitive, par le mécanisme de la plus-value extra, pour contraindre chaque capital privé à concourir à maximiser la plus-value relative globale.

Ce mécanisme a été bien analysé par Marx en régulation concurrentielle : l'entreprise qui fait des gains de productivité baisse son prix pour conquérir une plus grande part de marché. Mais on peut concevoir à nouveau une forme monopoliste de la régulation : le groupe des entreprises où la productivité croît le plus vite augmente les salaires (à taux d'exploitation constant ou plus faiblement croissant). On peut ainsi avoir une inflation latente, où le prix des valeurs d'usage est stable mais où baisse la valeur de la monnaie. Ce mécanisme est adéquat à un mode d'accumulation intensive fondé sur l'élargissement de la section II.

Arrivé à ce point de la discussion, nous devons mesurer le chemin parcouru. Nous avons montré (c'est l'objet des livres I et II du capital) que la loi de la valeur régule la reproduction sociale et économique (c'est l'objet des fameux schémas de reproduction du Livre II) du capitalisme. Comment l'introduction de la structure proprement capitaliste du mode pèse-t-elle sur la loi de la valeur, définie jusqu'ici comme forme de régulation d'une économie marchande ? En particulier, comment se règle la contradiction entre la conservation des normes de production et d'échange (qui résulte des schémas de reproduction) et leur tendance à la transformation (de par la révolutionnarisation des forces productives) et la course à la plus-value relative)?

Pour résoudre ce problème, nous devons (c'est l'objet du 4ème chapitre) introduire la notion de "valeur autonome en procès". Si la valeur "instantannée" est la classe d'équivalence des marchandises exigeant la même quantité de travail social, une "valeur en procès" sera la ribambelle temporelle des valeurs qui s'échangent, ou sont valorisées dans le procès d'extraction de la plus-value, sous la propriété d'un même agent économique.

Un capital est une "valeur en procès" qui se valorise ($A + A+PL$) dans le temps de la circulation. Les schémas de reproduction affirment l'identité "tangentielle" de ces deux définitions. Si la révolution des forces productives ne bouleverse pas les rapports de valeurs instantannées, ces schémas assurent une reproduction sans problème. Or, le temps de la circulation se superpose au temps de la révolution des forces productives : le système des normes de production et d'échange (les rapports de valeurs des schémas de reproduction), cette "carte" de la division du travail, se modifie avec le temps. Et par conséquent, les "valeurs en procès" se dévalorisent (changeant de valeur comme marchandises) en même temps qu'elles se valorisent (comme capital). Le rapport esquisse sur ce point une analogie avec la géométrie différentielle.

Faisons provisoirement abstraction de cette dévalorisation. Le cinquième chapitre traite du rapport entre ces valeurs en procès : c'est la constitution du "système des prix régulateurs". Ce système est déterminé, moyennant une transformation algébrique qui intègre par exemple l'unicité du taux de profit (problème classique de la "transformation"), par le système des valeurs instantannées. En quel sens ce système est-il régulateur ? En ce sens que chaque agent capitaliste privé construit son "prix d'offre" en affectant la valeur en procès qu'il domine du taux de profit normal. La sanction sociale que constitue la vente à ce prix d'offre impose l'adéquation des flux de valeurs en procès au schéma de reproduction en vigueur.

On voit ainsi se constituer une économie politique que Marx appelle "exotérique" (dans les "Théories sur la plus-value"), et que nous étudions dans notre sixième chapitre.

Dans cette économie, le "prix d'offre" de la valeur en procès est constitué par sommation "d'éléments constitutants" dont le prix nominal se calcul par des "connexions de surface" qui ont leur autonomie apparente. Par exemple, au lieu que le profit se déduise comme la plus value par :

$$PL = eV$$

(e : taux d'exploitation, v = capital variable)

on a :
$$PR = \rho tK$$

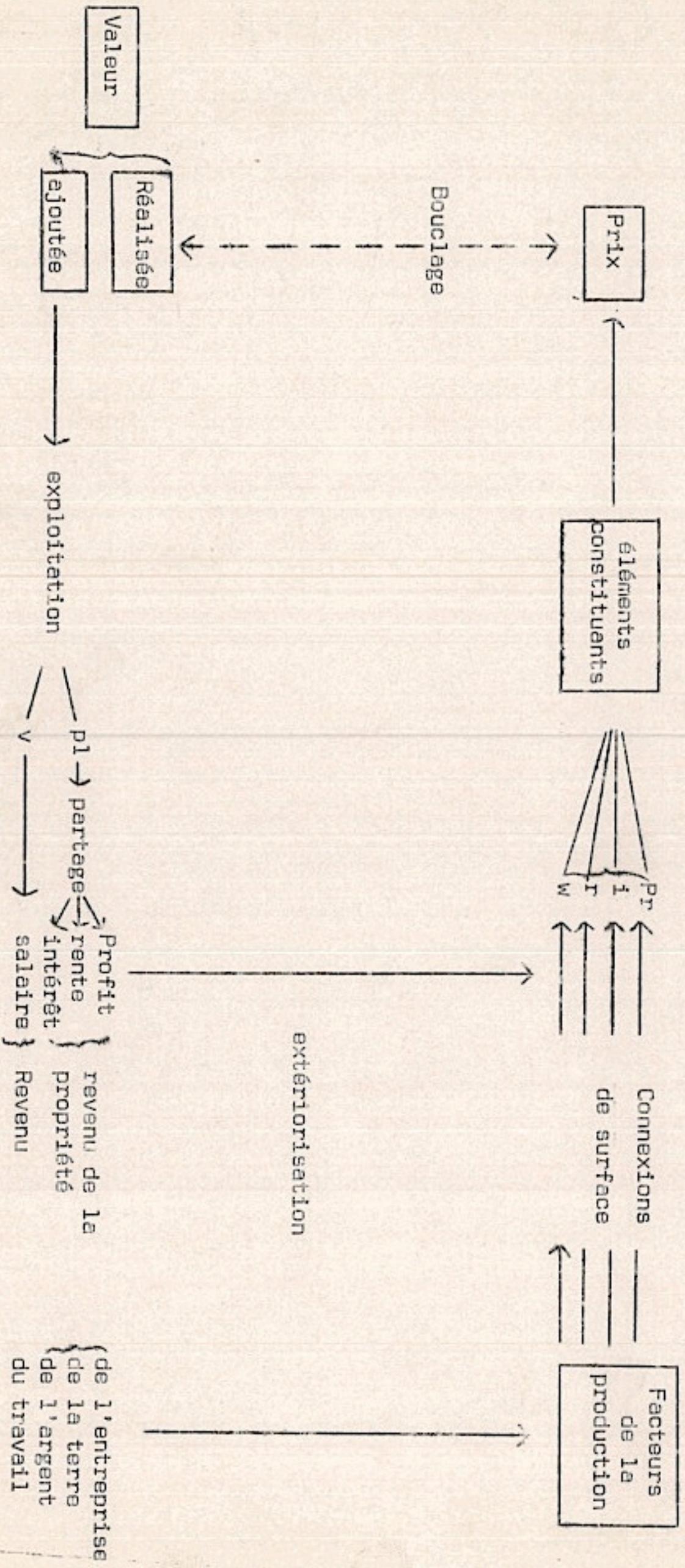
(ρ : taux de profit régulateur, K = valeur nominale du capital)
 t : temps de circulation

Cette illusion est la base de la "théorie des 3 sources de la valeur" (salaire, profit, rente foncière) d'Adam Smith, comme de l'économie néo-classique (voir la tableaupage 6).

Il ne s'agit pas d'une pure illusion : cette économie joue un rôle effectif. C'est ainsi que s'impose à l'agent privé la loi de la valeur (transformée par la prise en compte du caractère proprement capitaliste : le rapport d'exploitation), c'est ainsi qu'il s'y conforme.

Supposons maintenant que la "carte" des valeurs instantannées ne change pas. Alors l'économie exotérique est pratiquement identique à l'économie "réelle" gouvernée par les rapports de valeur. Le "bouclage" du système des valeurs en procès (la réalisation des marchandises à leur prix d'offre) signifie la validation sociale du travail social engagé par les capitaux.

LA CONSTITUTION DE L'ECONOMIE EXOTERIQUE



Dans une régulation concurrentielle, ce résultat est en quelque sorte obtenu par hasard, par tâtonnement. Dans une régulation monopoliste, ce résultat est systématisé dans le calcul économique des agents : la réalisation des marchandises est en quelque sorte garantie à un prix d'offre calculé selon les connexions de surface.

Examinons les diverses conditions d'une régulation monopoliste.

Elle suppose d'abord l'existence d'une monnaie à cours forcé. Dans une régulation concurrentielle, la monnaie basée sur l'or est au contraire adéquate : le "bouclage" se réalise au moins sur le prix nominal de la marchandise-or. Au contraire, avec une monnaie à cours forcé, l'institut d'émission peut assurer une pseudo-validation des marchandises produites (la sanction de la non-validation réelle, c'est l'inflation qui assèche les trésoreries).

Elle suppose surtout l'autonomisation des lois de fixation des valeurs en procès en terme nominaux : contractualisation salariale et généralisation du salaire différé ; constitution de firmes monopolistes répercutant systématiquement dans leur prix d'offre amortissement et valorisation normale de leur capital engagé, etc... Cette rigidification (contractualisation salariale indexée au coût de la vie, "mark-up") a été en particulier analysée par R. BOYER et R.M. GELPI.

Enfin, elle suppose une intervention de l'état dans la gestion de la monnaie et de la reproduction sociale de la force de travail.

Plus généralement, la régulation monopoliste représente une forme particulière de résolution de la contradiction social-privé, dans laquelle la régularité de la reproduction induit une prévalidation systématique de la production, prévalidation que les entreprises monopoliste intègrent à leur calcul économique.

Marx, dans sa réflexion sur "l'économie vulgaire" (dans les "Théories sur la plus-value") avait parfaitement mis cela en lumière.

"Supposons que le procès de production se répète continuellement dans les mêmes conditions, en d'autres termes, que la reproduction ait lieu dans les mêmes conditions de production, ce qui suppose que la productivité du travail reste inchangée, ou au moins que les variations de la productivité n'altèrent pas les rapports entre les différents facteurs de la production ; alors, même si la valeur des marchandises devait monter ou baisser en fonction des changements de la productivité, la distribution de la valeur des marchandises entre les différents facteurs de la production resterait la même. Dans ce cas, bien qu'il ne soit pas théoriquement correct de dire que les différentes parties de la valeur déterminent la valeur ou le prix de la production totale, il serait utile et correct de dire qu'elles le constituent dans la mesure où l'on entend par "constituer" la formation du tout en additionnant les parties" (.

"L'intérêt et la rente, qui anticipent la plus-value, présupposent que le caractère général de la reproduction restera le même. Et c'est le cas aussi longtemps qu'existe le mode de production capitaliste. Deuxième, on suppose en plus que les relations spécifiques du mode de production resteront les mêmes pendant un certain temps, et c'est en fait plus ou moins le cas. Ainsi le résultat de la production se cristallise en des conditions permanentes et par là présupposées de la production. Ce sont les crises qui mettent fin à cette apparente indépendance des éléments variés en lequel le procès de production consiste en permanence et qu'il reproduit continuellement".

Car justement, cette invariance des rapports de valeurs instantanés qui fonde la stabilité des connexions de l'économie exotérique n'existe pas :

"Cette uniformité et similitude de la reproduction à l'identique n'existe pas. La productivité change, et elle change les conditions de la production. Celles-ci, à leur tour, changent la productivité. Mais les divergences sont reflétées partiellement dans des oscillations superficielles qui s'effacent ou s'égalisant dans le court terme, partiellement dans une graduelle accumulation de divergences, qui soit conduit à une crise, à une violente restauration apparente des anciens rapports, soit très graduellement s'imposent et sont reconnues comme un changement des conditions".

Si nous reprenons l'analogie de la géométrie différentielle, on peut dire que l'économie exotérique est à l'économie réelle à un instant donné de la révolution des forces productives ce qu'un plan tangent en un point est à une surface gauche. La "graduelle accumulation de divergence" (l'écart entre le plan et la surface) est la cause réelle des crises.

Le septième chapitre montre comment la régulation de type monopoliste se révèle plus adéquate à une accumulation intensive stable (cela nous ramène à la vieille "querelle des débouchés" où se sont illustrés Lénine et R. Luxemburg) et comment d'autre part les mécanismes à l'origine des crises se manifestent sous une forme inflationniste.

Ces mécanismes, ce sont les moyens par lesquels le capital lutte contre la tendance à la baisse du taux de profit et qui conduisent à une torsion du système de valeurs instantanées telle que les valeurs en procès ne peuvent plus se métamorphoser en forme argent à leur prix d'offre nominal calculé à partir de connexions de surfaces périmées : l'impossibilité du bouclage se manifeste comme crise de réalisation, de surproduction de capital-marchandise ("suraccumulation").

Dans une forme concurrentielle de la régulation, cela se manifeste par un effondrement des prix, qui signifie l'annulation de valeurs en procès déterminées.

Dans la forme monopoliste au contraire, les connexions de surface rigidifiées prévalent jusqu'à un certain point : les prix d'offre s'imposent, mais c'est la valeur instantanée de l'argent (forme monnaie des valeurs en procès) qui s'érode. La crise est d'une part diluée, d'autre part prend une forme inflationniste.

Pour comprendre ce phénomène, il suffit de penser au cas de la suraccumulation absolue (barrière de plein emploi : il n'y a plus de plus-value supplémentaire à extraire). Le taux de profit du capital accumulé baisse nécessairement, et le "mark-up" calculé selon le taux de profit normal antérieur s'avère irréalisable.

Cela reste vrai dans le cas d'une suraccumulation relative (il reste de la plus-value à extraire, mais pas un taux permettant le taux de profit antérieur). En régulation concurrentielle, les prix s'effondrent dans le cours de la crise de surproduction.

En régulation monopoliste, les prix d'offre s'imposent, mais alors le mouvement général des prix est entraîné par un mouvement ascendant à un taux égal à la différence entre le "mark-up" et le taux de profit réel (rapport de la plus-value extraite au capital accumulé).